

---

---

**Sécurité des machines — Moyens  
d'accès permanents aux machines —**

Partie 4:  
**Échelles fixes**

AMENDEMENT 1

*Safety of machinery — Permanent means of access to machinery —  
Part 4: Fixed ladders*  
**AMENDMENT 1**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 14122-4:2004/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 14122-4:2004/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 14122-4:2004 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 199, *Sécurité des machines*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 14122-4:2004/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>

# Sécurité des machines — Moyens d'accès permanents aux machines —

## Partie 4: Échelles fixes

### AMENDEMENT 1

Conformément au Guide ISO 78<sup>1)</sup>, le présent Amendement a pour but de venir à l'appui de réglementations techniques régionales en matière de sécurité des machines conformément aux principes de la Recommandation L de la CEE-ONU<sup>2)</sup>. Il propose des modifications techniques mineures de la Norme internationale existante afin de garantir la conformité de la présente édition de l'ISO 14122-1 aux exigences essentielles applicables de la Directive Nouvelle approche 2006/42/CE portant sur les machines, qui est entrée en vigueur le 2009-12-29 en remplacement de la Directive Nouvelle approche 98/37/CE, sans période transitoire.

**IMPORTANT — Le présent Amendement ne spécifie aucune modification technique qui ne soit directement requise du fait de la nouvelle législation européenne.**

[ISO 14122-4:2004/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010)

Page vi, Introduction

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>

Dans le deuxième alinéa, remplacer «Le présent document est une norme de type B tel que mentionné dans l'EN 1070.» par «La présente partie de l'EN ISO 14122 est une norme de type B tel que mentionné dans l'EN ISO 12100-1.».

Supprimer le troisième alinéa commençant par «La présente norme doit se lire en conjonction avec [...]».

Page 1, Domaine d'application

Numéroter la Note existante comme étant la Note 1 et ajouter la Note 2 suivante:

«NOTE 2 S'agissant de machines mobiles, des exigences différentes peuvent s'appliquer en raison de leurs dimensions et de leurs conditions d'utilisation particulières.»

1) Guide ISO 78:2008, *Sécurité des machines — Règles pour l'élaboration et la présentation des normes de sécurité*.

2) Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), Modèle international pour une harmonisation technique.

Supprimer la référence à l'EN 1070:1998.

Ajouter la référence suivante:

EN ISO 14121-1, Sécurité des machines — Appréciation du risque — Partie 1: Principes

Remplacer la figure par la suivante.

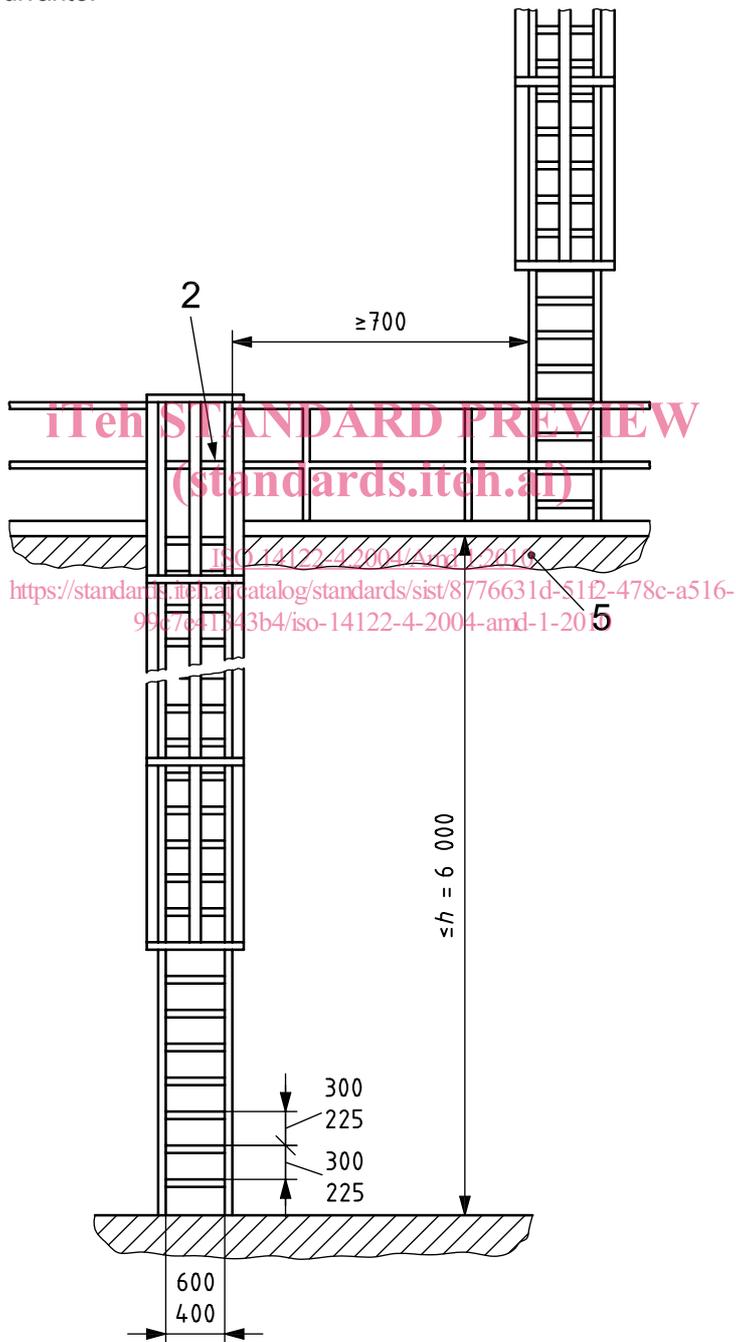


Figure 4b — Vue de face d'une échelle à crinoline

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant.

#### «4.3.2 Choix du type approprié de dispositif antichute

Lors du choix du type approprié de dispositif antichute, une appréciation du risque conformément à l'EN ISO 14121-1 doit être réalisée pour chaque application particulière.

Les aspects significatifs à prendre en considération sont, par exemple:

- a) la hauteur totale à franchir d'une échelle fixe;
- b) le niveau de risque, faible ou élevé, de tomber d'une hauteur et la gravité probable des blessures;
- c) les aspects environnementaux, par exemple
  - le vent,
  - les surfaces chaudes;
- d) les limitations dans l'espace, par exemple
  - l'amplitude de mouvement,
  - l'emplacement nécessaire pour l'installation et la maintenance,
- e) les aspects liés au sauvetage;
- f) les facteurs humains, par exemple
  - les aspects liés à la fatigue,
  - les aspects liés au stress,
  - l'expérience, l'aptitude et la formation,
  - la conscience du risque,
  - les aspects psychologiques.

La crinoline doit être choisie en priorité car il s'agit d'un moyen qui est toujours présent et le niveau de sécurité réel est indépendant de l'activité de l'opérateur.

Lorsqu'il n'est pas possible d'installer une échelle équipée d'une crinoline, en raison de limitations dans l'espace et de conditions d'accès particulières, un dispositif antichute doit être prévu. Un dispositif antichute doit être utilisé uniquement pour les accès à faible fréquence et les hauteurs totales à franchir importantes.

Des protecteurs adaptés destinés à l'utilisation exclusive du dispositif antichute par un personnel autorisé et entraîné, tels que spécifiés en 4.7.4.3, doivent être prévus.

NOTE Le dispositif antichute nécessite l'intervention volontaire de l'opérateur. Si un harnais est utilisé avec un antichute mobile incompatible avec le support d'assurage rigide, il y a un risque (voir les instructions pour l'utilisation en 6.2).»

Page 29, 6.2

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant.

**«6.2 Instructions pour l'utilisation des échelles avec antichute**

Les exigences de l'EN ISO 12100-2 ainsi que celles de l'EN 353-1 doivent être incluses dans la notice d'instructions.

En outre, les informations suivantes doivent y figurer:

- a) conseils relatifs à l'utilisation exclusive d'un harnais compatible avec le système antichute mobile, tel que fourni par le fabricant;
- b) conseils relatifs à la formation du personnel autorisé, portant sur le fonctionnement sûr des échelles avec antichute.»

Page 31, Bibliographie

Supprimer la référence à l'EN 1050.

Ajouter la référence suivante:

EN 1993-1-1, *Eurocode 3: Calcul des structures en acier — Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments*

ITEH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 14122-4:2004/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8776631d-51f2-478c-a516-99c7e41343b4/iso-14122-4-2004-amd-1-2010>